



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau, Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Industrial Vehicles & Machinery Products Division

11 Laurier St./11, rue Laurier

7B1, Place du Portage, Phase III

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet RELC- DDR	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8476-185840/A	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client W8476-185840	Date 2018-10-05
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HS-634-74903	
File No. - N° de dossier hs634.W8476-185840	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-12-12	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Paquin, Benoit	Buyer Id - Id de l'acheteur hs634
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-3401 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification 006

Cette modification vise à fournir des informations supplémentaires sur le projet RELC.

Le Canada publie la stratégie préliminaire proposée pour le groupe et le niveau de sécurité requis pour les 18 plates-formes du projet RELC, qui ont été élaborés à la suite de discussion interne et d'un examen des réponses aux questions posées à l'industrie. Les options ont été analysées en fonction de critères visant à équilibrer la concurrence avec l'efficacité.

Le Canada publie les guides de classification de sécurité pour les 8 groupes. Si vous avez besoin de parrainage pour obtenir votre niveau de sécurité, veuillez contacter TPSGC.PADVIMPLHS-APIVMPLDHS.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca. La publication du premier document classifié est prévue pour l'exercice fiscal 2020/2021.

Vous êtes invités à fournir vos commentaires ou informations supplémentaires à TPSGC.PADVIMPLHS-APIVMPLDHS.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

SPAC ne sera lié d'aucune façon à ce qui est énoncé aux présentes, et se réserve le droit de modifier, en tout temps, une partie ou la totalité des besoins, s'il le juge utile. De plus, SPAC se réserve le droit de revoir, au besoin, sa méthode d'acquisition d'après l'information reçue en réponse à la présente DDR ou pour toute autre raison jugée pertinente.

Stratégie préliminaire de regroupement proposée

Groupe 1:

- Bouteur
- Niveleuse
- Excavatrice
- Compacteur
- Rétrocaveuse, et
- Chargeur

Groupe 2:

- Simulateurs

Groupe 3:

- Chariot tout-terrain pour conteneurs (CTTC)

Groupe 4:

- Rétrocaveuse blindée à haute vitesse

Groupe 5:

- Camion à benne, et
- Module benne

Groupe 6:

- Chariot élévateur tout-terrain (lourd)
- Chariot élévateur tout-terrain (moyen)
- Chariot élévateur tout-terrain (léger), et
- Chariot élévateur tout-terrain (téléscopique)

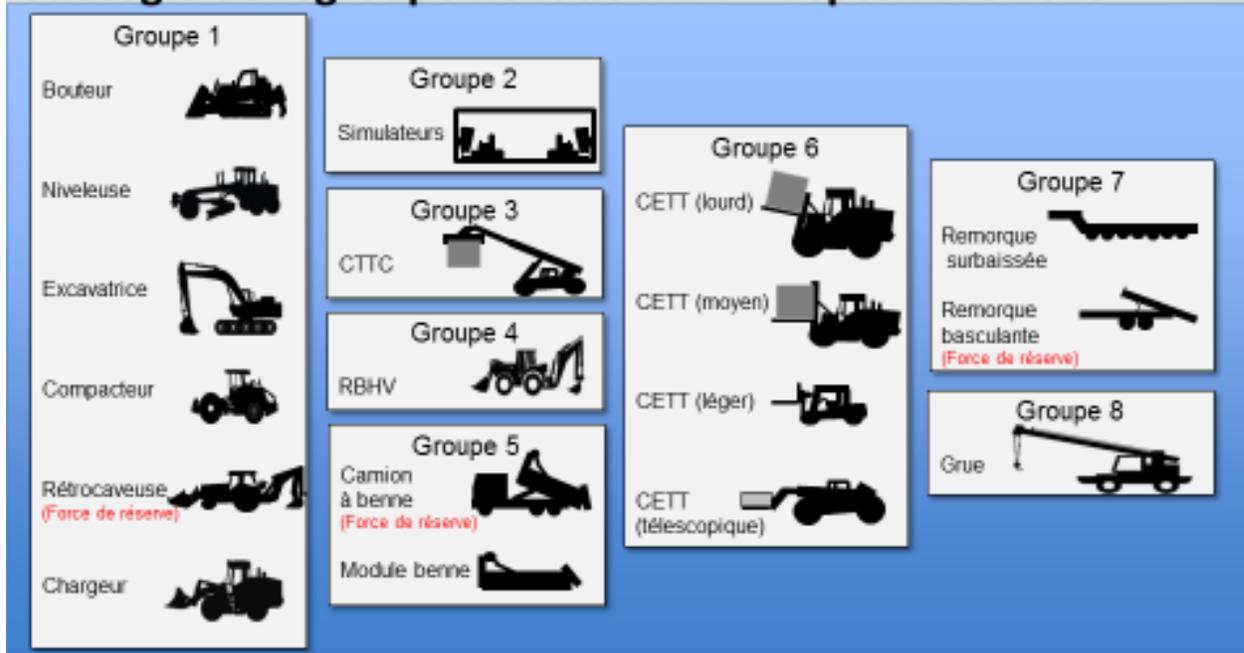
Groupe 7:

- Remorques surbaissées, et
- Remorques basculantes

Groupe 8:

- Grue

Stratégie de regroupement de RELC – Septembre 2018



Avez-vous des commentaires ou des préoccupations concernant cette stratégie de regroupement proposée?

Tous les commentaires que vous souhaiteriez fournir seront pris en compte dans la poursuite de l'élaboration de la stratégie d'approvisionnement du projet RELC.

Version préliminaire du GUIDE SUR LA CLASSIFICATION DE SÉCURITÉ Pour les groupes 1, 4 et 8

La présente version préliminaire du Guide sur la classification de sécurité s'applique aux groupes suivants du projet RELC :

Groupe 1 : Bouteur, niveleuse, excavatrice, compacteur, rétrocaveuse et chargeuse.

Groupe 4 : Rétrocaveuse blindée à haute vitesse

Groupe 8 : Grue

Introduction

Le projet RELC a déjà fait appel à la collaboration de l'industrie par le passé, et le fera à l'avenir, afin d'obtenir de l'information portant sur l'acquisition et le soutien en service pour les principaux besoins du projet.

Divulgence de l'information en plusieurs étapes

La divulgation de l'information à l'appui de ces engagements avec l'industrie se fait par étapes, comme suit :

- a. **Étape 1 – Demande de renseignements (DDR) à l'appui de la phase d'analyse des options.**
Cette phase est terminée et tous les documents transmis à l'industrie étaient non classifiés.
- b. **Étape 2 – Ébauche de demande de propositions (DDP) à l'appui de la phase de définition.**
Les ébauches de DDP concernant les groupes susmentionnés renfermeront une ou plusieurs annexes classifiées SECRET et peuvent contenir des renseignements Protégé A. Celles-ci seront communiquées aux entreprises dûment autorisées.
- c. **Étape 3 – DDP à l'appui de la phase de définition ou de la phase de mise en œuvre.** Les DDP concernant les groupes susmentionnés renfermeront une ou plusieurs annexes classifiées SECRET et peuvent contenir des renseignements Protégé A. Celles-ci seront communiquées aux entreprises dûment autorisées.
- d. **Étape 4 – Attribution du contrat pendant la phase de mise en œuvre.** Lors de l'attribution du contrat, le fournisseur sélectionné sera autorisé à accéder à des renseignements classifiés SECRET et Protégé A.

Les exigences en matière de sécurité peuvent être compartimentées conformément au tableau suivant.

PARTIE A – RENSEIGNEMENTS SUR LES MARCHANDISES CONTRÔLÉES
<p><u>Accès à des marchandises contrôlées</u> :</p> <p>Pour mettre en œuvre le contrat, le fournisseur devra s'inscrire au Programme des marchandises contrôlées (PMC) afin de tenir et d'installer des marchandises contrôlées (p. ex., de la peinture résistante aux produits chimiques [RRAC]).</p>
<p><u>L'accès à des données militaires non classifiées est assujéti aux dispositions du Règlement sur le contrôle des données techniques.</u></p> <p>Dans le cadre de la demande de propositions ou de l'exécution du contrat, le fournisseur peut être tenu de s'inscrire au Programme des marchandises contrôlées (PMC) afin d'obtenir l'accès à des données techniques militaires non classifiées assujétiées aux dispositions du Règlement sur le contrôle des données techniques.</p>

PARTIE B – PERSONNEL (FOURNISSEUR)			
Étape du projet	Description de l'étape du projet	Niveau de sécurité	Applicabilité
1	Phase d'analyse des options de participation de l'industrie	Pas d'autorisation de sécurité requise	Tous
2	Phase de définition de la participation de l'industrie	Secret (niveau II)	Examineurs des annexes classifiées Secret de l'ébauche de DDP
		Fiabilité (niveau I)	
		Pas d'autorisation de sécurité requise	Tous les membres du personnel ne détenant pas l'attestation de niveau Secret
3	Étape de la demande de propositions	Secret (niveau II)	Examineurs des annexes de la DDP classifiées Secret
		Fiabilité (niveau I)	
		Pas d'autorisation de sécurité requise	Tous les membres du personnel ne détenant pas l'attestation de niveau Secret
4	Étape de l'attribution du contrat au cours de la phase de la mise en œuvre	Secret (niveau II)	<p>Les employés qui doivent avoir accès à des renseignements, des biens ou des lieux de travail classifiés Secret.</p> <p>Tous les membres du personnel liés à ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1) la gestion de programmes et de projets 2) les services de sécurité (documents blindés et secrets) 3) l'analyse des effets du souffle et balistique 4) Autres membres du personnel comme suit : <ul style="list-style-type: none"> i. le personnel chargé de la conception des blindages, ii. le personnel chargé de la production des blindages, iii. le personnel chargé de la gestion de la qualité des blindages
		Fiabilité (niveau I)	<p>Les membres du personnel qui doivent avoir accès à des renseignements de nature délicate et un accès sans accompagnement à des biens et des lieux de travail de nature délicate</p> <p>Tous les membres du personnel liés à ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1) la gestion de programmes et de projets 2) les services de sécurité 3) Autres membres du personnel comme suit : <ul style="list-style-type: none"> i. le personnel chargé de la conception de la conversion du matériel civil à des fins militaires, ii. le personnel chargé de la production du matériel converti à des fins militaires, iii. le personnel chargé de la gestion de la qualité du matériel converti à des fins militaires

		Pas d'autorisation de sécurité requise	Tous les membres du personnel ne détenant pas l'attestation de niveau Fiabilité ou Secret
--	--	--	---

PARTIE C – MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR)				
Étape du projet	Description de l'étape du projet	Exigences relatives à la sécurité	Concerné	Applicabilité
1	Phase d'analyse des options de participation de l'industrie	Aucune exigence relative à la sécurité	Pas d'autorisation de sécurité requise	Tous
2 et 3	Phase de définition de la participation de l'industrie et étape de la demande de propositions	Secret (niveau II)	Attestation de sécurité d'installation : - Autorisation de détenir des renseignements - Support relatif à la technologie de l'information (TI)*	Pour recevoir des copies numériques d'annexes classifiées Secret
		Secret (niveau II)	Attestation de sécurité d'installation : - Autorisation de détenir des renseignements	Pour recevoir des exemplaires imprimés d'annexes classifiées Secret
		Secret (niveau II)	Attestation de sécurité d'installation	Pour envoyer à un établissement du gouvernement du Canada un membre du personnel dont l'attestation de sécurité a été convenablement vérifiée pour consulter des annexes classifiées Secret
		Protégé A (niveau I)	Vérification d'organisation désignée : - Autorisation de détenir des renseignements - Support relatif à la TI*	Pour recevoir des copies numériques de renseignements Protégé A
		Protégé A (niveau I)	Vérification d'organisation désignée : - Autorisation de détenir des renseignements	Pour recevoir des exemplaires imprimés de renseignements Protégé A
		Protégé A (niveau I)	Vérification d'organisation désignée	Pour envoyer à un établissement du gouvernement du Canada un membre du personnel dont l'attestation de sécurité a été convenablement vérifiée pour consulter des renseignements classifiés Protégé A
		Aucune exigence	Pas d'autorisation de	Pour recevoir des

		relative à la sécurité	sécurité requise	renseignements qui ne sont pas définis comme étant Secret ou Protégé A
4	Étape de l'attribution du contrat au cours de la phase de la mise en œuvre	Secret (niveau II)	Attestation de sécurité d'installation : - Autorisation de détenir des renseignements - Production - Support relatif à la TI*	Pour mettre au point un système de blindage et l'intégration à un véhicule d'accompagnement
		Protégé A (niveau I)	Vérification d'organisation désignée : - Autorisation de détenir des renseignements - Production - Support relatif à la TI*	Peut être nécessaire pour des aspects de conversion d'un véhicule d'accompagnement civil à des fins militaires.
		Aucune exigence relative à la sécurité	Pas d'autorisation de sécurité requise	Plateforme de véhicule d'accompagnement standard vendu dans le commerce. Tout ce qui n'est pas défini comme étant Protégé A ou Secret

* Un support de la TI peut être autonome. Il n'y a aucune obligation d'établir un lien entre le système du fournisseur et les systèmes du MDN.

Version préliminaire du GUIDE SUR LA CLASSIFICATION DE SÉCURITÉ Pour les groupes 2, 3, 5, 6 et 7

La présente version préliminaire du Guide sur la classification de sécurité s'applique aux groupes suivants du projet RELC :

Groupe 2 : Système de simulation

Groupe 3 : Chariot tout-terrain pour conteneurs (CTTC)

Groupe 5 : Camion à benne et module benne

Groupe 6 : Chariot élévateur tout-terrain (lourd), chariot élévateur tout-terrain (moyen), chariot élévateur tout-terrain (léger) et chariot élévateur tout-terrain (télescopique)

Groupe 7 : Remorques surbaissées et remorques basculantes

Introduction

Le projet RELC a déjà fait appel à la collaboration de l'industrie par le passé, et le fera à l'avenir, afin d'obtenir de l'information portant sur l'acquisition et le soutien en service pour les principaux besoins du projet.

Divulgaration de l'information en plusieurs temps

Jusqu'à maintenant, la participation de l'industrie ne portait que sur des renseignements non classifiés. La participation à venir de l'industrie sur les groupes susmentionnés ne devrait comporter que des renseignements non classifiés.

Les exigences en matière de sécurité peuvent être compartimentées conformément au tableau suivant.

PARTIE A – RENSEIGNEMENTS SUR LES MARCHANDISES CONTRÔLÉES

Accès à des marchandises contrôlées :

Pour exécuter le contrat, le fournisseur devra s'inscrire au Programme des marchandises contrôlées (PMC) afin de tenir et d'installer des marchandises contrôlées (p. ex., de la peinture résistante aux produits chimiques (RRAC)).

L'accès à des données militaires non classifiées est assujéti aux dispositions du Règlement sur le contrôle des données techniques.

Dans le cadre de la demande de propositions ou de l'exécution du contrat, le fournisseur peut être tenu de s'inscrire au Programme des marchandises contrôlées (PMC) afin d'obtenir l'accès à des données techniques militaires non classifiées assujetties aux dispositions du Règlement sur le contrôle des données techniques.

PARTIE B – PERSONNEL (FOURNISSEUR)			
Étape du projet	Description de l'étape du projet	Niveau de sécurité	Applicabilité
1	Phase d'analyse des options de participation de l'industrie	Pas d'autorisation de sécurité requise	Tous
2	Phase de définition de la participation de l'industrie	Pas d'autorisation de sécurité requise	Tous
3	Étape de la demande de propositions	Pas d'autorisation de sécurité requise	Tous
4	Étape de l'attribution du contrat au cours de la phase de la mise en œuvre.	Pas d'autorisation de sécurité requise	Tous

PARTIE C – MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR)				
Étape du projet	Description de l'étape du projet	Exigences relatives à la sécurité	Concerné	Applicabilité
1	Phase d'analyse des options de participation de l'industrie	Aucune exigence relative à la sécurité	S.O.	Tous
2	Phase de définition de la participation de l'industrie	Aucune exigence relative à la sécurité	S.O.	Tous
3	Étape de la demande de propositions	Aucune exigence relative à la sécurité	S.O.	Tous
4	Étape de l'attribution du contrat au cours de la phase de la mise en œuvre	Aucune exigence relative à la sécurité	S.O.	Tous